

C2 - INS 32 Version 2

Prélèvements de peau et phanères en vue d'un examen mycologique (dermatophytes)

1. Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit la manière de réaliser les prélèvements de peau et phanères (ongles, cheveux, poils) en vue d'un examen mycologique, en particulier pour la recherche de dermatophytes.

2. Documents associés

- C2 – PR 01 « Prélèvements »
- C3 – PR02 « Transport, manipulation et conservation des échantillons »
- REMIC Référentiel en microbiologie médicale
- Cahier de formation Bioforma n°31, 2004 Les dermatophytes
- Formation (DPC) Mycologie - Paludisme (*Biologie Méditerranée Formation*) Pr Pierre MARTY – Martine GARI TOUSSAINT
- L'accréditation en mycologie médicale, feuillets de Biologie/N° 324 - MAI 2015

3. Responsabilités

Le prescripteur est responsable de l'indication de l'analyse microbiologique. La connaissance du contexte clinique est importante pour l'interprétation des résultats.

Le laboratoire fournit les informations nécessaires au bon prélèvement et au transport et est responsable de la mise en œuvre technique, de la validation et de la transmission des résultats.

Ce type de prélèvement est assuré par un biologiste ou un préleveur habilité.

4. Déroulement de l'activité

4.1. Matériel utilisable pour le prélèvement

À adapter selon les cas
pour la peau
pour les cheveux
pour les ongles

- Gants
- Ecouvillons Eswab
- Pince à ongle
- Pince à épiler
- Boîte de Pétri
- Flacons stériles à large ouverture
- Scalpels à usage unique ou curette métallique ou vaccinostyle à UU
- Scotch, lames porte objet

NB : Après usage, la curette et les pinces sont à immerger dans une solution détergente - désinfectante type Septanios.

4.2. Interrogatoire

- Questionner le patient : Contact avec des animaux, voyages, habitat et profession, durée d'évolution des lésions, cas identiques dans l'entourage, terrain favorisant.
- Rechercher l'existence d'autres lésions que celles qui motivent le prélèvement.
- Traitements récents : antifongiques, antiparasitaires ou corticoïdes ?

Respecter un intervalle de 8 jours entre l'administration d'antifongique par voie locale et un prélèvement cutané. Ce délai doit être de 1 mois s'il s'agit d'un prélèvement unguéal. En cas de traitement antifongique par voie générale un délai de 3 mois doit être respecté.

Ces indications ainsi que l'aspect des lésions sont recueillis sur la feuille « description de l'aspect des lésions cutanées au moment du prélèvement » éditée lors de l'enregistrement du dossier. Les renseignements cliniques seront notés : couleur/forme, plaques d'alopécie, décoloration de la peau? Cette feuille sera scannée dans le dossier informatique après le prélèvement.

4.3. Modalités du prélèvement

Installer le patient confortablement compte tenu de la durée du prélèvement (durée minimale = 10 mn)

- Porter des gants non stériles
- Ne pas hésiter à effectuer des prélèvements séparés lorsque les lésions ne sont pas similaires

Prélever en quantité suffisante pour pouvoir renouveler les examens

- Prélever les lésions jeunes, les plus actives
- **Le prélèvement ne doit pas faire mal.**
- Scotcher les boîtes après examen direct et mise en culture, afin de conserver les fragments résiduels jusqu'au rendu du résultat

4.3.1. Prélèvements d'ongles

Les zones à prélever doivent être propres, si ce n'est pas le cas, laver préalablement les zones lésionnelles au sérum physiologique ou à l'alcool et sécher à l'air ou avec une compresse stérile.

A l'aide de la pince à ongles, couper et éliminer la partie distale de l'ongle, puis gratter à la curette à la limite de l'ongle sain et de l'ongle malade. Les débris d'ongles sont recueillis dans une boîte de Pétri et doivent être les plus fins possibles. Un coupe-ongle stérile peut être utilisé pour atteindre la jonction ongle sain/ongle atteint.

Penser à vérifier systématiquement la présence d'une atteinte associée en inter-orteils, et si présence, en prélever un peu avec un vaccinostyle ou scalpel (dans une boîte de Pétri à part).



Dans la mesure du possible trois types de prélèvement seront effectués : un scotch (à coller sur une lame porte objet pour examen direct microscopique), un Eswab et une boîte de pétri.

S'il y a un périonyxis (**atteinte fongique**), prélever la sérosité sanglante à l'écouvillon ou gratter avec la pointe d'un scalpel la partie de l'ongle proche du périonyxis. Recueillir les fragments d'ongles en boîte de Pétri.



4.3.2. Prélèvements cutanés : lésions squameuses

Développement centrifuge du champignon : prélever en périphérie de la lésion (souvent circulaire avec bord inflammatoire)



- Gratter des squames à la curette en périphérie des lésions, et les faire tomber directement dans une boîte de Pétri stérile.
- Gratter puis faire un scotch (à coller sur une lame porte objet pour examen direct microscopique)
- Frotter ensuite la lésion avec un écouvillon Eswab.

En cas de suspicion de Pityriasis versicolor (**décoloration de la peau sur les zones grasses du corps : tronc, cou, abdomen/dos, visage**) :



Réaliser un scotch-test cutané :

- Gratter préalablement avec la curette
- Appliquer un morceau de scotch transparent sur la lésion et appuyer fortement
- Coller le scotch sur une lame porte objet

Bien noter sur la feuille « description de l'aspect des lésions cutanées au moment du prélèvement » l'aspect décoloré de la peau.

Pour éliminer un dermatophyte éventuel un recueil des squames dans une boîte de pétri et un frottement des lésions avec un écouvillon Eswab seront néanmoins réalisés.

4.3.3. Prélèvements cutanés : lésions suintantes

Cela concerne le plus souvent les plis : axillaires, sous mammaires, inguinaux, inter orteils

- Si absence totale de squames (affection bactério-levurique probable) prélever à l'écouvillon.
- Si présence de quelques squames => grattage + écouvillonnage

4.3.4. Cuir chevelu et poils

Prélèvement en périphérie de la lésion à la frontière zone saine / zone malade

- gratter à la curette les squames qui tapissent le fond des plaques d'alopecie.
- Des poils, duvets ou cheveux sont prélevés à la pince à épiler. Choisir les cheveux cassés (atteints).
- Terminer tous les prélèvements de teignes par un écouvillonnage et un scotch.
- En cas de kérion, prélever des gouttelettes de pus sur un écouvillon.

4.4. Conservation et transport

	Ecouvillons secs uniquement	Ecouvillon avec milieu de transport +/- écouvillon sec (réservé à l'examen direct)	Squames, fragments d'ongles Scotch pour examen direct
Durée maximale de conservation	2 H	12 H (ou 48 H si Eswab)	2-3 jours
Température	Ambiante	Ambiante	Ambiante

5. Classement, sauvegarde et archivage

Des feuilles de travail informatique sur scanbac sont créées automatiquement lors de l'enregistrement du dossier. Ces feuilles sont archivées dans le logiciel.